

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2011

de 10 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Attention : le Grand Conseil débute ses travaux à 10h30.

Les objets 3 à 5 seront traités dès 14h00

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>Mme la Présidente donne le résultat du match de foot qui a opposé l'équipe du Grand Conseil à la Police cantonale... 0-9 !</p> <p>Mme la Présidente salue à la tribune la classe de 9VSB1 de Mme Catherine Marclay et M. Philippe Mercier, du Cercle de Corsier.</p> <p>Mme la Présidente présente à l'assemblée le nouvel huissier remplaçant M. Pierre-Alain Durand, M. Didier Heimann, et souhaite un heureux anniversaire à M. le député Régis Courdesse.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Eric Bonjour, Rémy Pache et consorts, Motion: Philippe Grobéty et consorts</p>			
TRAITE	3.	(11_HQU_MAI) Heure des questions du mois de mai 2011, à 14 heures			
TRAITE	4.	(10_INT_465) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roxanne Meyer Keller et consorts - Ecole professionnelle intercantonale de la Broye (EPIB)	DFJC.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2011

de 10 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	5.	<p>(336) Préavis du CE au GC sur l'initiative populaire "Ecole 2010 : sauver l'école" et Exposé des motifs relatifs au projet de loi sur l'enseignement obligatoire et Projet de décret ordonnant la convocation des électeurs aux fins de se prononcer sur l'initiative populaire "Ecole 2010 : sauver l'école" et sur la loi sur l'enseignement obligatoire (contre-projet du Conseil d'Etat) et Rapport du CE sur les motions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doris Cohen-Dumani et consorts concernant les horaires préscolaires et scolaires et l'accueil des écoliers; - Odile Jaeger Lanore pour une scolarisation obligatoire dès l'école enfantine; - Rémy Pache et consorts visant à la modification de la loi scolaire, art. 47; - Jean-Marie Surer et consorts au nom des groupes radical, libéral et UDC - pour davantage de respect et de sérénité au sein de l'école publique et Rapport du CE sur les postulats : - Fabienne Freymond-Cantone pour que l'Etat contribue à l'harmonisation des horaires scolaires (motion transformée en postulat); - Catherine Labouchère et consorts demandant un accès au "Bilinguisme pour tous"; - Marcel-David Yersin et consorts pour des degrés 7/8/9 de la scolarité obligatoire à deux voies de formation; - Fabienne Freymond-Cantone pour promouvoir la filière maths-sciences-techniques dans le Canton de Vaud; - Christine Chevalley et consorts au nom des groupes radical, libéral et UDC - la transparence sur l'école actuelle et sur celle de demain : un préalable indispensable à toute réforme du système scolaire vaudois et Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations - Pierre-Yves Rapaz relative à l'application du 1er alinéa de l'article 5 de la loi scolaire du 12 juin 1984; - Nicolas Morel relative au contrôle des établissements d'enseignements privés et à la Détermination suite au rapport du CE sur le postulat Philippe Paréaz visant à modifier la LS afin de permettre aux autorités scolaires de mieux prévenir, lutter et sanctionner les actes violence qui peuvent se produire dans le milieu scolaire(1er débat) <p>(1er débat): procédure: 1. Examen du contre-projet LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire). 2. Une fois la LEO définitivement arrêtée, après le 2ème, voire le 3ème débat, le Grand Conseil se prononcera sur l'initiative "Ecole 2010".</p>	DFJC.	Buffat M.O. (Majorité), Despot F. (Minorité)	17/05/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2011

de 10 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		LEO: après une discussion d'entrée en matière générale, qui n'est pas suivie d'un vote, le plénum passe immédiatement à l'étude des articles: art. 1 à 3 acceptés. Art. 4, al. 2 (nouveau), amdt com accepté; art. 4 amendé accepté. Art. 5, al. 2, amdt com accepté par 88 oui, 18 non et 11 abstentions; al. 3, amdt com accepté. Art. 5 amendé accepté. Art. 6, al. 1, amdt com accepté; al. 2, sous-amdt Chappuis (oui), opposé à l'amdt com (non): l'amdt com est préféré par 27 oui, 77 non et 7 abstentions; vote confirmé à main levée; al. 3, amdt com accepté par 83 oui, 5 non et 7 abstentions. Art. 6 amendé accepté. Fin de séance; reprise du débat la semaine prochaine.			
TRAITE	6.	(11_INT_476) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Payot - Caisse cantonale d'allocations familiales - Que se passe-t-il?	DSAS.		
TRAITE	7.	(GC 158) Rapport de la Commission de gestion chargée de contrôler la gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2010	GC	Depoisier A.M.	
RENV-T	8.	(376) Exposé des motifs et projets de lois modifiant : - la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public (LPFES) - la loi sur la santé publique (LSP) - la loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale (LAPRAMS) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jacques Perrin et consorts au nom du groupe radical - LPFES : réactiver le dossier en dissociant ses volets (Suite des débats) (1er débat)	DSAS.	Jobin P.	17/05/2011
RENV-T	9.	(10_INT_473) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts - Un secrétaire général adjoint "simplement scandaleux" ?	DSAS.		17/05/2011
RENV-T	10.	(10_INT_444) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts au nom des groupes libéral et radical - Ecole hôtelière de Lausanne : dissocier les projets pour loger rapidement les étudiants ?	DFJC, DINF.		17/05/2011
RENV-T	11.	(11_INT_475) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère - Quelles actions du canton pour faire débloquent à la CDIP (Conférence des directeurs de l'instruction publique) les directives qui empêchent l'application de l'article 53 LHEP?	DFJC.		17/05/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 10 mai 2011

de 10 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	12.	(10_INT_449) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Papilloud - "Cette pâte un peu molle mais qui avait du goût !"	DFJC.		17/05/2011
RENV-T	13.	(10_POS_206) Postulat Michel Miéville et consorts intitulé rendre les parents négligents aussi responsables	DFJC	Berseth Hadeq V.	17/05/2011
RENV-T	14.	(10_POS_210) Postulat Michel Miéville et consorts - Le passé violent des élèves doit être connu des autorités scolaires	DFJC	Berseth Hadeq V.	17/05/2011
RENV-T	15.	(349) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Mireille Aubert et consorts tendant à l'instauration d'un pacte civil de solidarité (PACS) cantonal	DINT.	Dufour C.E.	17/05/2011
RENV-T	16.	(10_INT_439) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - A quelle sauce démocratique notre canton veut-il être mangé dans la thématique des agglomérations ?	DINT.		17/05/2011
RENV-T	17.	(10_MOT_125) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts visant à faciliter l'accès à la justice pour les justiciables non assistés par un mandataire	DINT	Haldy J. (Majorité), Mahaim R. (Minorité)	17/05/2011
RENV-T	18.	(348) Exposé des motifs et projets de lois - sur l'archivage (LARCH) et - modifiant la loi du 19 septembre 1978 sur les activités culturelles(1er débat)	DINT.	Chevalley C.	17/05/2011
RENV-T	19.	(10_INT_443) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste concernant le rapport Rouiller	DINT.		17/05/2011
RENV-T	20.	(10_INT_470) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle et consort - Demande de clarification concernant les procédures d'engagement à l'état-major du SPEN et leur opportunité	DINT.		17/05/2011
RENV-T	21.	(10_INT_471) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Mattenberger et consort au nom du groupe socialiste - Le Service pénitentiaire a-t-il les yeux bandés ou l'imagination fertile ?	DINT.		17/05/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :